



Extrait du registre des délibérations Comité syndical : SIMA COISE

Séance du : 04/07/2016
Compte rendu affiché le : 11/07/2016
Date de la convocation : 29/06/2016

Nombre de délégués : 34	Nombre de délégués concernés : 24
En exercice : 33	En exercice : 23
Présents : 8	Présents : 8
Votants : 8	Votants : 8

Présents: CCPSG : Charbonnier JY, Demmelbauer P
CCFL : Rousset L, Gonon P, Bonnier D
CCHL : Murigneux P,
SEM : Mme Bussière L SIE A : Vincent G
Autres communes :

Excusés : Mrs Barcet S, Blanchon PF, Deshayes S, Berne M, Gandilhon M, Dussurgey P
Assistaient à la réunion : Piot Y
Secrétaire de séance : Gonon P

Le quorum n'ayant pas été atteint lors du Comité Syndical du Sima Coise du 28 juin 2016, le Comité Syndical, conformément à la loi, peut délibérer quel que soit le nombre de membres présents

N° 638 Choix d'un ou plusieurs prestataires pour marché public suite à la consultation pour les travaux de la réhabilitation des installations d'ANC

Monsieur le Président explique que suite au lancement de la consultation d'un marché public concernant les travaux de réhabilitation de l'ANC, 7 entreprises ont répondu. La commission ANC s'est réunie le jeudi 23 juin 2016 pour analyser les offres des 7 prestataires ayant répondu à l'appel d'offres.

Après analyse des offres et en appliquant les règles de jugement des offres, il est proposé de retenir :

L'entreprise TP POYET de Valfleury pour les lots 1B, 1C, 2A et 2B
L'entreprise Font Martinaud pour le lot 2C
L'entreprise GOURGAUD de St André le PUY pour le lot 1A

Ouï cet exposé, et après en avoir délibéré, les membres du comité syndical autorisent le Président à signer les actes d'engagement avec les trois entreprises citées ci-dessus pour un marché public à bons de commande pour travaux de réhabilitation de l'ANC pour une durée d'un an renouvelable 3 fois. Le début du marché prendra effet à la date du premier bon de commande et à l'issue du marché actuel soit après le 10 octobre 2016

Ont signé au registre tous les membres présents
Copie conforme au registre

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254202278-20160704-638-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/07/2016

Fait à Saint Galmier
Le 04/07/2016
Le Président
J Y Charbonnier